

Résolution n° 41

MISSION DU COMITÉ : Résolutions

Objet : Alex Forrest, administrateur émérite

- 1 ATTENDU QU'Alex Forrest a fait preuve
- 2 d'un dévouement sans faille et d'un leadership
- exemplaire dans
- 3 son rôle d'administrateur canadien de l'AIP, en
- luttant
- 4 sans relâche en faveur des droits, de la sécurité et du
- bien-être des
- 5 membres de l'AIP partout au Canada; et
- 6 ATTENDU QUE tout au long de son mandat,
- Alex Forrest
- 7 a joué un rôle déterminant dans la promotion du
- professionnalisme au sein
- 8 des services d'incendie, le renforcement des efforts
- de négociation collective
- 9 et la garantie de la protection des pompiers et
- 10 de leurs familles; et
- 11 ATTENDU QU'il a été un ardent défenseur des
- enjeux
- 12 de santé et de sécurité des pompiers, notamment en
- ce qui concerne la présomption
- 13 de cancer, le soutien en matière de santé mentale et
- l'amélioration
- 14 des conditions de travail pour les membres de l'AIP;
- et
- 15 ATTENDU QU'Alex Forrest a été l'un des

16 administrateurs canadiens ayant exercé le plus
17 longtemps au sein de l'AIP, consacrant
18 des années de service à l'amélioration du sort des
19 pompiers et de
20 leurs syndicats partout au Canada; et
21 ATTENDU QU'Alex Forrest a apporté son aide
22 aux sections provinciales et locales chaque fois qu'il
23 a été sollicité,
24 parfois même au prix de sacrifices personnels, ce qui
25 illustre son
26 engagement indéfectible envers l'AIP et ses
27 membres; et
28 ATTENDU QUE son leadership, son intégrité et
29 sa passion
30 ont laissé une empreinte indélébile sur l'AIP,
31 inspirant
32 les futures générations de pompiers et de dirigeants
33 syndicaux à
34 poursuivre la lutte en faveur des droits des
travailleurs et de la sécurité
des pompiers; et
ATTENDU QUE l'engagement d'Alex Forrest
envers la représentation des pompiers s'étend au-delà
du Canada,
puisque'il a représenté l'AIP sur la scène
internationale,
favorisant la collaboration et la solidarité
entre les professionnels des services d'incendie du
monde entier; et
ATTENDU QU'il convient et qu'il est juste de
reconnaître

35 les années de service dévoué d’Alex Forrest ainsi que
36 ses contributions à l’AIP et à la
37 profession de pompier; par conséquent
38 IL EST RÉSOLU que les délégués de la
Conférence politique
39 bisannuelle Jack Jessop de 2025 proposent
40 la candidature d’Alex Forrest au Congrès bisannuel
de
41 l’Association internationale des pompiers 2026, au
titre
42 d’administrateur émérite canadien
43 de l’Association internationale des pompiers; en
outre
44 IL EST DE PLUS RÉSOLU que la présente
résolution soit consignée
45 aux archives officielles de l’AIP, en hommage
durable à
46 l’héritage et au leadership d’Alex Forrest.

Soumis par : Conférence sur les politiques canadiennes 2025

Estimation des coûts : **Minimes**

Désignation annuelle ou perpétuelle : **Perpétuelle**

RECOMMANDATION DU COMITÉ : Adopter

ACTION DU CONGRÈS : Adopté à l'unanimité